

Philosophie sociale et identité professionnelle

SOB3002-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUMEHoraire 38 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Thierry WODON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Willy CASSIERS Noëlle DARIMONT Thierry WODON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Établir une communication professionnelle
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Rédiger, synthétiser et argumenter
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Construire son identité professionnelle
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Philosophie sociale

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

- d'identifier et de comprendre les principaux concepts liés au thème du cours.
- de présenter une synthèse des différents courants de pensée abordés.
- de raisonner à l'intérieur de chacun de ces courants et de proposer des schémas de réflexion propres aux options présentées: libéralisme, contractualisme et théorie mimétique.
- d'identifier les courants de pensée abordés à partir de textes analysés et de justifier cette identification.

Déontologie et identité professionnelle

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable :

- de recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ;
- d'argumenter ;
- d'expliquer la topologie de l'identité professionnelle et la grille de Merton.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à analyser et comparer les principaux courants de philosophie sociale afin d'en mobiliser les concepts, d'identifier leurs logiques et d'argumenter leur application à partir de textes et de situations ainsi qu'à mobiliser les principes déontologiques et les repères liés à l'identité professionnelle pour traiter l'information, construire une argumentation et situer sa posture professionnelle.

CONTENU

Philosophie sociale

Le cours propose un parcours de lectures et d'analyses autour du thème de la justice sociale. La question du sens et du fondement de la justice sociale est posée à partir de textes représentant trois courants importants de la pensée contemporaine : le (néo-)libéralisme radical (la justice sociale est un mirage, voire une contradiction dans les termes), le contractualisme (les mécanismes de redistribution trouvent leur justification dans l'accord de partenaires rationnels) et enfin la théorie mimétique (la justice sociale « contient » la violence sociale, dans les deux sens du terme).

Déontologie et identité professionnelle

Projet du cours : l'identité professionnelle en perspective

Quatre temps principaux :

La topologie, une boussole pour repérer et distinguer différents territoires identitaires, un outil d'analyse pour discerner les enjeux du travail social, pour analyser les changements, les transformations, les tendances dominantes du travail social aujourd'hui. La grille de Merton. Temps d'appropriation et exercices.

Témoignage d'un assistant social. Discussion réflexive en groupe en s'appuyant sur la topologie et la grille de Merton.

Témoignages de professionnels.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Philosophie sociale

/

Déontologie et identité professionnelle

Prise de notes lors des exposés et des témoignages.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN30021-PHIL3 — Philosophie sociale	Syllabus de textes philosophiques
AASN30022-DEPH3 — Déontologie et identité professionnelle	Topographie de l'identité professionnelle (FR. Crispeels et PH. Crucifix). Grille de Merton adaptée au milieu professionnel.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN30021-PHIL3 — Philosophie sociale	24 h	Français	Français
AASN30022-DEPH3 — Déontologie et identité professionnelle	14 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN30021-PHIL3 — Philosophie sociale	Cours magistraux - Lecture et analyse de textes
AASN30022-DEPH3 — Déontologie et identité professionnelle	Présentation de deux outils (topologie et grille de Merton) - mise en situation -exercices - travail sur l'évolution de cet outil - rencontre et échange avec des professionnels.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE se fait par AA

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN30021-PHIL3 — Philosophie sociale	En janvier, l'étudiant présente un examen écrit comprenant des questions fermées, des QRM et des questions ouvertes. Cet examen compte pour 100 % de la note. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit selon les mêmes modalités. Cet examen compte pour 100 % de la note. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN30022-DEPH3 — Déontologie et identité professionnelle	En juin, l'étudiant présente un examen oral en groupe à partir de la topographie et de la grille de Merton ainsi que des exposés des intervenants. L'examen consiste en une discussion réflexive en groupe à propos de l'un des témoignages, en s'appuyant sur la topologie et la grille de Merton. La note attribuée est individuelle. Cet examen compte pour 100 % de la note. En deuxième session, l'étudiant présente un examen oral qui compte pour 100 % de la note. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.